

FICHE ACTION N° 04-CHAU

L'aménagement du parvis de la gare et des abords du collège



© étude en vue de la revitalisation du centre-bourg – Quartier Libre

Orientation stratégique

Rendre visible, maintenir et développer l'offre d'équipements et de services
Consolider et développer l'offre commerciale
Réaménager et développer les espaces publics
Rééquilibrer les modes de déplacements en centre-bourg

Maître d'ouvrage

Commune de Chaulnes

Description de l'action

En termes d'attractivité, la gare représente un atout indéniable pour la commune de Chaulnes. Située sur la ligne Amiens-Laon (11 TER/jour – 85 000 voyageurs/an), elle permet la desserte de nombreux pôles d'emploi.

Véritable espace de transition entre l'entité Aristide Briand et la zone industrielle de la commune, la gare constitue également une porte d'entrée vers le centre-bourg. Cependant, cette fonction n'est pas exploitée (absence de signalétique, absence de lien avec les commerces environnants). De manière générale l'environnement est peu qualitatif : le parvis n'est pas aménagé, les revêtements et enrobés sont endommagés...

La transformation du secteur gare servirait évidemment l'attractivité du bourg. Si la programmation reste à définir, les premières orientations sont les suivantes :

1 : Travailler à un nouvel environnement au profit de l'image du secteur gare-collège

- Mettre en valeur le bâtiment de la gare qui dispose d'une certaine qualité architecturale en considérant la création d'un parvis moderne et confortable
- Améliorer l'état général du parking actuel
- Recourir à une signalétique cohérente et installer du mobilier urbain



- Proposer un maillage végétal important

2 : Développer l'interaction gare/collège – centre-bourg et promouvoir des modes de déplacement alternatifs à la voiture

- Reconnecter la gare aux commerces qui l'environnent
- Améliorer l'accessibilité et réorganiser l'offre de stationnement pour l'ensemble des équipements du secteur (gare-collège-gymnase)
- Envisager le développement d'une offre de service complémentaire à celle du centre-bourg
- Intégrer cette action au projet plus global de revalorisation de l'avenue Aristide Briand
- Aménager une voie douce aux abords du collège
- Optimiser l'itinéraire gare-collège

3 : Développer une offre de service complémentaire à celle du centre-bourg

- offrir de bonnes conditions d'accueil aux pendulaires et faciliter la vie quotidienne en mettant en place des services sur leur parcours (location de vélo, panier de fraîcheur ou distributeur...).

Dans ce contexte, et afin d'initier la réflexion, la commune a souhaité missionner le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Celui-ci propose de mener une étude « flash » qui doit aboutir à une nouvelle lecture des enjeux et perspectives du projet du pôle gare/collège, dans ses dimensions transport, urbanisme et service.

Au-delà de l'analyse du site, de la définition des enjeux et de la proposition de premiers scénarios de programmation, le CEREMA fournira un appui non négligeable au cadrage du projet : identification des parties prenantes et mise en place d'une gouvernance ; première concertation du public ; mais aussi clarification de la méthodologie et des démarches administratives.

D'une durée relativement courte (prestation d'une quinzaine de jours), Chaulnes prévoit de poursuivre ce travail par une mission de maîtrise d'œuvre.

Enfin, elle envisage la possibilité de missionner une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de l'accompagner dans la réalisation de l'opération.

Partenaires

Cette action suppose la mise en place d'un groupe de travail associant différents acteurs institutionnels et locaux. La mobilisation de tout ou partie des acteurs suivants sera donc essentielle à la conception du projet :

- Etat
- Collectivités locales
- PETR Cœur des Hauts de France
- SNCF
- CEREMA
- Banque des territoires
- EPF (?)
- Gestionnaire des réseaux

En termes de méthodologie, et au regard de la volonté de la municipalité de développer de nouveaux services, ce projet doit s'inscrire dans une démarche coconstruite associant le(s) :

- Collège

- Usagers SNCF
- Acteurs économiques locaux (entreprises de la zone d'activité et commerces)
- Habitants
- Services des espaces verts de la commune

Dépenses prévisionnelles

Non connues à ce stade.

Principaux dispositifs de financement mobilisables

- Dispositif de droit commun / contractualisations (Etat, Région, Département)
- Dispositif « Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs » - Région Hauts de France

Calendrier :

La réflexion est engagée et une étude au format « flash » est actuellement en cours.

- 2023 - Animation de la démarche et mise au point des grandes orientations (étude menée par le CEREMA)
- 2023-2024 - Rédaction d'un cahier des charges de maîtrise d'œuvre dans lequel cette action devra notamment être bien restituée dans le contexte plus global du projet centre-bourg.
Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre sur appel d'offre pour la conception du projet.
Recrutement d'une AMO
- 2026 (?) : Travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés

Cette action de développement et de valorisation du pôle gare répond aux objectifs visés par le SCOT. En effet, elle renforcera le caractère multifonctionnel de cet espace (habitat, services, commerces et accessibilité) et l'intermodalité.

Elle est également en cohérence avec les dispositifs et contrats suivants, présents sur le territoire :

- Le CRTE
- Le Plan Climat Air Energie Territorial

Indicateurs (1) de suivi et d'évaluation (2)

(1)

- Lancement d'une étude flash confiée au CEREMA dont la finalité sera notamment d'identifier et d'installer une gouvernance
- Association et suivi des partenaires techniques
- Respect du calendrier inhérent à l'action
- Proposition d'un phasage en plusieurs tranches selon les priorités définies
- Recrutement d'une mission de maîtrise d'œuvre
- Livrables exploitables et conformes au CCTP
- Recrutement d'une AMO

(2)

- Développement des mobilités douces (* à mesurer au regard des solutions proposées et de l'analyse du projet définitif)
- Taux de satisfaction des usagers, des habitants et des commerçants
- Installation de nouveaux services à proximité immédiate de la gare

- Evolution du taux de fréquentation de la gare
- Intégration des enjeux liés à la biodiversité (prise en compte du végétal dans la conception du projet). * A mesurer au regard de la commande passée, des solutions proposées et de la qualité du projet définitif

Conséquence sur la fonction de centralité

La gare et le collège sont deux équipements structurants, indissociables de l'attractivité de la commune et plus largement du territoire.

En s'investissant dans la transformation de ce secteur stratégique, la commune de Chaulnes s'engage en faveur d'une politique volontariste de déplacement et de mobilité sur le territoire.

Elle répond ainsi aux objectifs de l'ensemble des documents de planification (SCOT, CRTE) établis à l'échelle du territoire et pensés à l'aune des enjeux de mobilité et de transition écologique.

En outre, l'amélioration de la connexion entre l'arrêt ferroviaire et les différents équipements environnants, et entre l'arrêt ferroviaire et le centre-bourg revêt un intérêt majeur pour la commune :

- 1- Elle sera le support d'un développement des mobilités douces et facilitera l'intermodalité train/vélo ;
- 2- Elle améliorera la synergie inter-pôles et inter-équipements et renforcera leur capacité à générer des flux ;

Cela au bénéfice de la fréquentation des commerces.

Enfin, la gare constitue une porte d'entrée importante vers la ville et sa valorisation représente un véritable enjeu tant elle aura un impact sur l'image et le dynamisme de la commune.

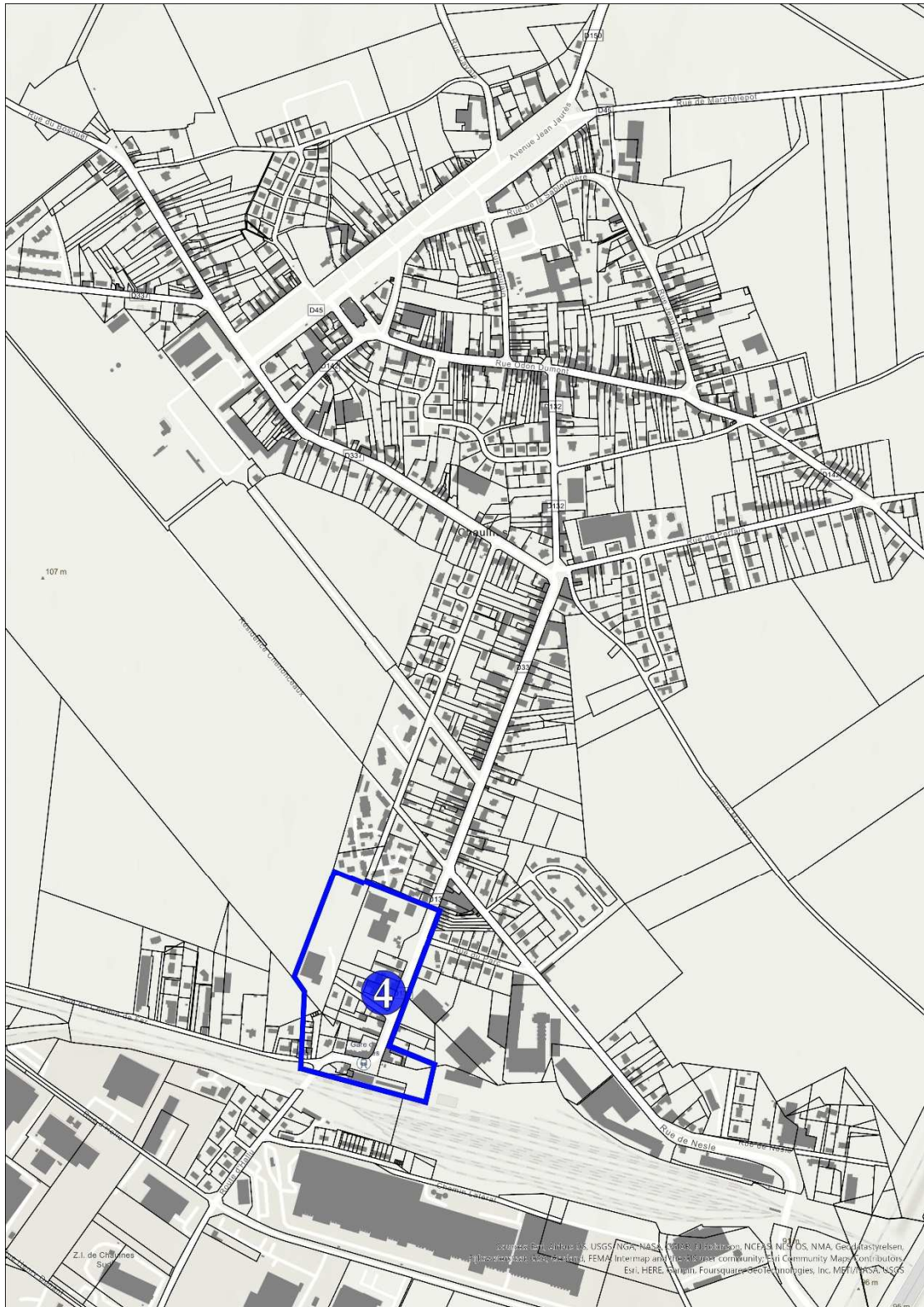
Les nombreux projets visant à requalifier l'avenue Aristide Briand seront complémentaires et participeront à la mise en œuvre d'une stratégie globale.

Annexes :

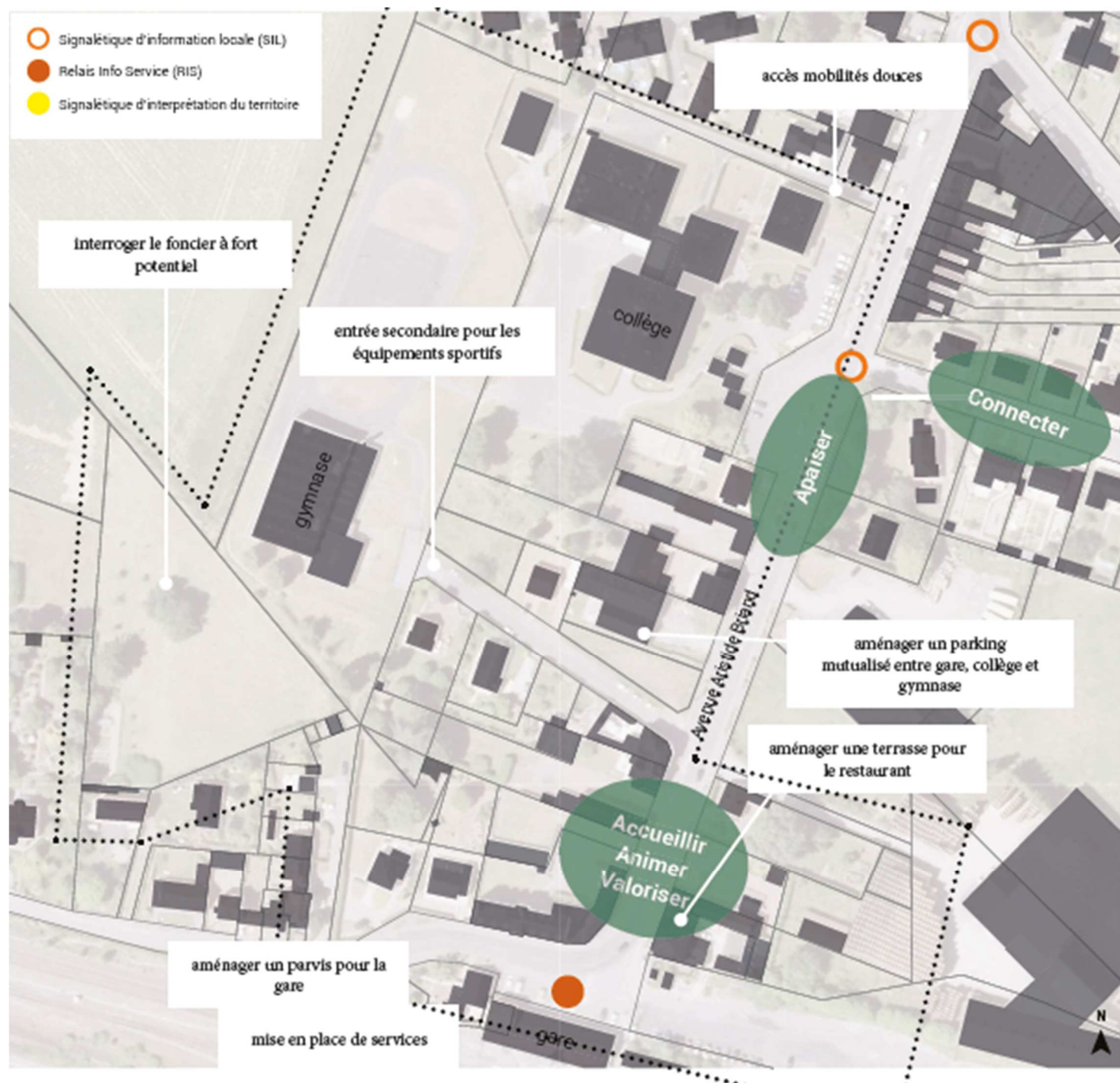
- Localisation du site
- Plan de situation des équipements

Annexes

Localisation du site :



Plan de situation des équipements :



© étude en vue de la revitalisation du centre-bourg – Quartier Libre